

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je certifie que l’Arrêté inter-préfectoral n°162025031700005 du 17 mars 2025 promulgant le plan annuel de répartition des prélèvements d’eau à usage d’irrigation pour la campagne 2025-2026 sur le périmètre de l’OUGC du grand karst de Laroche foucault a été affiché en mairie à partir du 2025 pour une durée de un (1) mois.

Fait à

Mme/M. le maire

À renvoyer à la Direction Départementale des Territoires

par mail à l’adresse suivante :

ddt-index-irrigation@charente.gouv.fr